

CAPITALE	SAN JOSE	NOM OFFICIEL	République du Costa Rica	
LANGUE(S) OFFICIELLE(S)		Espagnol	SUPERFICIE	51 060 km ²
LANGUE(S) PARLEE(S)			POPULATION	3 835 000 hab.
MONNAIE	Le Colon du Costa Rica (595.634 CRC environ 1 €)			
PRINCIPALES VILLES	Golfito, San Isidro, Moin, Alajuela, Puntarenas, Nicoya, Liberia			
REGIME POLITIQUE	République			
RELIGIONS	Catholiques et protestants			

CONSULAT

78, avenue Emile Zola 75015 Paris. TEL.: 01 45.78.50.93 et 50/96 <u>Retraits</u> : Lundi de 14h00 à 16h00 <u>Dépôts</u> : Mercredi de 9h00 à 12h30	DELAIS : <small>En jours ouvrables</small>	24 heures
	VISA	Pas de visa pour les ressortissants de la communauté européenne pour un séjour de moins de 90 jours

TOURISME

<ul style="list-style-type: none"> - 1 passeport valable + de 2 mois après retour prévu - Le billet de retour <p><u>IMPORTANT</u> : Le visa a une validité d'un (1) mois. Il doit être demandé auprès du Consulat à partir de la troisième semaine avant le départ.</p>
--

AFFAIRES

<ul style="list-style-type: none"> - 1 passeport valable + de 2 mois après retour prévu - Le billet de retour <p><u>IMPORTANT</u> : Le visa a une validité d'un (1) mois. Il doit être demandé auprès du Consulat à partir de la troisième semaine avant le départ.</p>
--

LEGALISATION

.

REMARQUES

Citoyens étrangers, nous consulter <u>Attention</u> : Vous devez pouvoir justifier d'un titre de transport Aller/Retour ou de continuation de votre voyage.
--



FOTO

CONSULADO GENERAL DE COSTA RICA

SEDE

PARA USO OFICIAL

Pasaporte <input type="checkbox"/>	Foto <input type="checkbox"/>	Boleto <input type="checkbox"/>	Reservación <input type="checkbox"/>	Solvencia Económica <input type="checkbox"/>
Invitación <input type="checkbox"/>	Prueba Vínculo <input type="checkbox"/>	Prueba Residencia <input type="checkbox"/>	Residencia Legal <input type="checkbox"/>	Vínculo Laboral <input type="checkbox"/>

Cónsul Responsable: _____ **Fecha:** _____

SOLICITUD DE VISA DE TURISMO (TOURIST VISA)

Favor anotar los datos tal y como aparecen en su documento de viaje / *Please write the information as it appears in your travel document.*

1.
1. NOMBRE COMPLETO / <i>COMPLETE NAME</i>

2.	3.	4.
2. LUGAR DE NACIMIENTO / <i>BIRTH PLACE</i>	3. FECHA DE NACIMIENTO <i>BIRTH DATE</i>	4. EDAD / <i>AGE</i>

5.
5. NACIONALIDAD / <i>NATIONALITY</i>

6.	7.
6. ESTADO CIVIL / <i>MARITAL STATUS</i>	7. PROFESION U OCUPACION / <i>PROFESSION OR OCCUPATION</i>

8.	9.	10.	11.
8. NUMERO DE PASAPORTE <i>PASSPORT NUMBER</i>	9. EXPEDIDO EN <i>EXPEDITION PLACE</i>	10. FECHA DE EXPEDICION <i>EXPEDITION DATE</i>	11. VALIDO HASTA <i>GOOD THRU</i>

12.
12. NOMBRE, DIRECCION Y NUMERO DE TELEFONO DE LA EMPRESA PARA LA QUE TRABAJA <i>PLACE OF WORK, COMPANY'S NAME, ADDRESS AND PHONE NUMBER</i>

13.
13. OTROS VISADOS (EXPEDIDOS DURANTE LOS ULTIMOS 2 AÑOS) <i>OTHER VISAS ISSUED DURING LAST 2 YEARS</i>

14.
14. NOMBRE DE LA PERSONA QUE ACOGE O NOMBRE DEL HOTEL (DIRECCION Y NUMERO DE TELEFONO) <i>HOTEL OR HOST NAME IN CR (ADDRESS AND PHONE NUMBER)</i>

15.	SOLICITANTE <input type="checkbox"/>	PERSONA QUE ACOGE <input type="checkbox"/>	FAMILIAR <input type="checkbox"/>
	<i>PETITIONER</i>	<i>HOST NAME</i>	<i>RELATIVE</i>
	ADJUNTE DOCUMENTACION CORRESPONDIENTE / <i>SUBMITT DOCUMENTARY EVIDENCE</i>		
15. PERSONA RESPONSABLE DE CUBRIR GASTOS DE VIAJE Y MANUTENCION DURANTE ESTANCIA EN CR <i>RESPONSIBLE PARTIE OF TRAVEL EXPENSES WHILE IN CR</i>			

16.	CHEQUES VIAJEROS <input type="checkbox"/>	TARJETA CREDITO <input type="checkbox"/>	EFFECTIVO <input type="checkbox"/>
	<i>TRAVELER CHECKS</i>	<i>CREDIT CARD</i>	<i>CASH</i>
16. MEDIOS DE SUBSISTENCIA DURANTE LA ESTANCIA <i>FOUNDS BROUGHT IN THE COUNTRY TO SUPPORT YOURSELF</i>			

17.	TURISMO <input type="checkbox"/>	VISITA FAMILIAR <input type="checkbox"/>	OTRO <input type="checkbox"/>
	<i>TOURIST</i>	<i>RELATIVE</i>	<i>OTHER</i>
	EXPLIQUE / <i>EXPLAIN</i>		
17. MOTIVO DE VIAJE / <i>REASONS FOR TRAVELLING</i>			

18.	19.	20.	21.	22.
18. PRIMERA VISITA A COSTA RICA <i>FIRST VISIT TO CR</i>	19. ULTIMA ENTRADA A COSTA RICA <i>LAST ENTRY TO CR</i>	20. DIAS EN SU ULTIMO VIAJE A COSTA RICA <i>NUMBER OF DAYS</i>	21. FECHA DE ENTRADA EN ESTE VIAJE <i>ENTRY DATE</i>	22. FECHA DE SALIDA <i>DEPARTURE DATE</i>

23.	24.
23. DIRECCION ACTUAL / <i>ADDRESS</i>	24. TELEFONO HABITACION / <i>HOUSE PHONE</i>

25.	26.
25. FECHA / <i>DATE</i>	26. FIRMA / <i>SIGNATURE</i>

Document à joindre
à toute commande

B O N D E C O M M A N D E V I S A

▼ Inscrire ci-dessous le ou les Pays de destination

Informations Voyageur

M. Mme Melle

Prénom

Nom

N° Passeport

Nationalité

Téléphone

Mail

Commentaires

Informations Facturation / Livraison

Société

Adresse

Code Postal

Ville

Contact

Téléphone

Mail

Code Imputation¹

► Délai : Normal Urgent Attention, si aucune case n'est cochée, le type de course par défaut est Normal

► Type de visa demandé : Tourisme Affaire

Date de Retour SOUHAITÉ du passeport²

Date de DÉPART du voyageur

Fin de Mission (Réservé Axiome Visa)

Réservé à Axiome Visa

Pays de destination	Dépôt	Retrait	Frais
Total			

▼ Règlement Chèque

Tarifs & options	Montant	Choix
Prestation		
Supplément Urgence		
Dispo Bureau		
Enlèvement Paris		
Livraison Paris		
Recommandé		
Chronopost		
Chronopost International		
Aéroport ^{9h / 18h}		
Aéroport Week end et hors bureau		
Total		

Date et signature :

J'accepte les conditions Générales de Vente
(dernière page du document)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

• 1 Service

AXIOME VISA (Groupe 4V services) réalise toutes les démarches, formalités administratives ou juridiques, prestation standard ou sur mesure, et met en œuvre tous les moyens pour satisfaire ses clients et leur faciliter l'obtention de leur Visa.

• 2 Responsabilité

Compte tenu de sa position intermédiaire entre ses clients et les organismes ou administrations, AXIOME VISA ne peut être tenue pour responsable du résultat des démarches entreprises, ni des conséquences d'éventuels incidents, retards, contretemps, pertes ou détériorations des documents confiés ou obtenus qui pourraient survenir à un moment quelconque et y compris lors de l'acheminement.

En aucun cas, la responsabilité de AXIOME VISA ne pourra être engagée.

En tout état de cause, la responsabilité de AXIOME VISA ne saurait excéder le montant de la prestation concernée.

• 3 Devis

Un devis peut être fourni à titre indicatif. Un devis précis peut être fait à l'examen direct des documents à traiter. Toutefois, les frais à engager auprès des organismes ne sont communiqués qu'à titre indicatif (voir paragraphe 5 concernant les frais).

• 4 Les Prix & Les Tarifs

Les prix des tarifs consulaires et des prestations, publics ou spécifiques, sont indicatifs et susceptibles de modifications.

Toutes prestations supplémentaires (téléphone, télécopie, expédition, enlèvement, livraison, conseil, secrétariat, etc) seront facturées en sus, suivant le tarif en vigueur.

• 5 Les Frais

Aucune avance des frais administratifs ou consulaires ne sera faite par AXIOME VISA.

Tous les moyens seront mis en œuvre pour exécuter la mission confiée dès réception d'un acompte de 50% sur les frais à engager.

AXIOME VISA n'est pas responsable des variations sans avis préalable de ces frais. Les avances de frais sous quelque forme que ce soit (acompte, dépôt, provision ou autre) ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une rémunération ou d'un escompte.

• 6 Commande

Compte tenu des délais d'intervention particulièrement courts qui sont souvent demandés, les ordres ou commandes, passés à AXIOME VISA, peuvent l'être tout aussi bien par téléphone que par mail, télécopie ou courrier. AXIOME VISA, à l'examen de la demande, se réserve le droit de refuser la commande. Toute commande, même orale, entraîne l'entière acceptation des présentes conditions générales de vente.

• 7 Le Délai

Tout délai ne peut être communiqué qu'à titre indicatif et ne peut s'entendre qu'à partir du moment où AXIOME VISA a réceptionné, de son client ou de son intermédiaire (Employeur, Correspondant-Dépositaire, Agence de voyages, Transporteur, Transitaire ou autre) tous les documents nécessaires à l'exécution de la mission confiée, y compris le règlement.

• 8 Clause Pénale

De convention expresse, le défaut de paiement de nos prestations et des éventuels frais à réception de factures entraînera l'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, avec un minimum de 20 euro, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires et de recouvrements éventuels. Cette somme sera due même si l'obligation principale a été en partie exécutée.

• 9 Election de juridiction

En cas de litige entre AXIOME VISA et ses clients ou correspondants- dépositaires régionaux, le Tribunal de Commerce de Versailles sera seul compétent.